réservesuisse genossenschaft
Schwanengasse 5+7
Postfach, 3001 Bern
Telefon 031 328 72 72
Telefax 031 328 72 73
info@reservesuisse.ch
www.reservesuisse.ch

Directives liées au permis général d'importation pour les aliments et fourrages soumis à la contribution

(valable à partir du 1er janvier 2020)

1. Informations générales

La loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'approvisionnement économique du pays (RS 531) rend obligatoire le stockage de certains biens vitaux. Sont soumis au stockage obligatoire le sucre, le café, les huiles et graisses comestibles, les céréales pour l'alimentation humaine ainsi que les aliments riches en énergie et en protéines pour l'alimentation des animaux. Conformément à l'Ordonnance du 10 mai 2017 sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages (RS 531.215.11), l'importation de ces marchandises ne peut être effectuée qu'avec un permis général d'importation (PGI) de réservesuisse.

réservesuisse n'accorde le PGI en principe qu'à des importateurs qui disposent à l'intérieur du territoire suisse d'une réserve obligatoire ou qui sont libérées de l'obligation de constituer une réserve obligatoire mais obligées, étant donné leurs importations, de verser des prestations financières au fonds de garantie (cf. RS 531.215.11, chiffre 2 ss).

L'enregistrement du PGI auprès de l'Administration fédérale des douanes est effectué en général dans un délai de 1 à 2 jours ouvrables.

Les infractions aux conditions régissant le stockage doivent être sanctionnées conformément aux dispositions pénales et procédurales de la loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays.

On peut importer jusqu'à 20 kg de marchandises sans PGI.

1.1. Octroi, refus et retrait du permis général d'importation

réservesuisse accorde le PGI sous forme d'une décision, à condition que le requérant remplisse les obligations pour l'importation d'aliments et de fourrages selon l'ordonnance sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages (RS 531.215.11).

Le titulaire du PGI reconnaît expressément que le non-respect des obligations peut entraîner le refus ou le retrait du PGI par réservesuisse.

Le PGI a une durée de validité de 3 ans. La validité est prolongée automatiquement de 3 ans à compter de la dernière date d'importation. Le PGI expire si aucune importation n'est effectuée dans un délai de 3 ans. Il est possible de faire en tout temps une nouvelle demande d'octroi d'un PGI.

1.2. Contribution au fonds de garantie

Le fonds de garantie sert à financer les réserves obligatoires. Pour alimenter ce fonds, il est prélevé une contribution. Sur le site www.reservesuisse.ch peuvent être consultés les contributions au fonds de garantie et les taux applicables aux différents numéros du tarif douanier.

2. Engagements et charges

2.1. Devoir d'annoncer

Le titulaire du PGI est tenu d'annoncer de façon immédiate et spontanée à réservesuisse toute mutation, en particulier les changements d'adresse, la cessation de l'activité commerciale, l'assujettissement à la TVA, etc. En cas d'arrêt du commerce d'importation, le PGI est à renvoyer spontanément à réservesuisse.

2.2. Intransmissibilité du PGI

Le PGI n'est pas transmissible et ne doit pas être utilisé en faveur de tiers. Le titulaire du PGI est responsable vis-à-vis de réservesuisse de l'utilisation réglementaire du PGI. En principe, le PGI est valable sans restriction quantitative.

2.3. Dédouanement

Le titulaire du PGI est tenu d'indiquer le numéro de son permis dans la déclaration d'importation de l'Administration fédérale des douanes (AFD).

2.4. Contributions au fonds de garantie

Le titulaire du PGI s'engage à verser dans les 30 jours dès réception du décompte les contributions au fonds de garantie prélevées par réservesuisse. Il s'engage en outre à présenter à réservesuisse, à sa demande, les documents nécessaires au prélèvement des contributions au fonds de garantie. Dans le cas contraire, le PGI peut être retiré. Avant d'accorder un PGI, réservesuisse peut exiger une garantie bancaire appropriée. Les marchandises soumises à la contribution qui n'ont pas été facturées doivent être signalées immédiatement à réservesuisse.